Exercice récapitulatif

*Vous êtes en charge de la comptabilité du magasin de musique DoRéMi, qui achète et vends des instruments de musique à Genève. Veuillez tenir la comptabilité de l’année 2016:*

1. *Bilan initial*
2. *Ouverture comptes*
3. *Saisie des écritures (comptes et journal)*
4. *Clôture des comptes (le privé apparaît au bilan)*
5. *Résultat*
6. *Décompte TVA*
7. *Bilan final*

Inventaire initial (avec soldes à nouveau)

* Banque 12'000.-
* Caisse 3’200.-
* Capital ?.-
* Créanciers 4'200.-
* Cumul d’amort. s/ Véhicules 3'200.-
* Débiteurs 12’000.-
* Décompte TVA 1'200.-
* Dettes bancaires 400'000.-
* Ducroire 600.-
* IA à récupérer 340.-
* Immeuble 588'000.-
* Machines 25'000.-
* Poste 4'000.-
* Privé 0.-
* Stock de marchandise 1'000.-
* Titres à court terme 6'000.-
* TVA à récupérer s/ inv. et ACE 0.-
* TVA à récupérer s/ march. 0.-
* TVA due 0.-
* Véhicules 32'000.-

Comptes de  
charges et de produits

* Achats marchandises
* Amortissements
* Charges de plac. Fin.
* Charges financières
* Charges immeubles
* Electricité
* Pertes sur clients
* Produits d’immeubles
* Produits de plac. Fin.
* Produits financiers
* RR accordés
* RR obtenus
* Salaires
* Téléphone
* Variation de stock
* Ventes marchandises

Ecritures durant l’année

1. Nous achetons des marchandises, pour CHF 1'200.- (ht, tva à 8%), à crédit.
2. Nous payons la TVA à l’administration fédérale des contributions par virement postal.
3. Nous payons une facture fournisseur comptabilisées, par virement bancaire, en bénéficiant d’un escompte de 10% (factures de marchandises, taxées à 8% de tva, montant tva comprise). La facture indiquait 2'000.-.
4. Une facture d’achat de marchandise pour EUR 185.20 avait été comptabilisée au taux de 1.06 / 1.08. Nous payons aujourd’hui au taux de 1.10 / 1.12. en espèces.
5. Nous achetons une machine, réglée par virement bancaire, pour CHF 3'456.- (tva comprise de 8%).
6. Nous encaissons le dividende net de CHF 56.55 par action, sur nos 100 actions MIGRAS S.A.
7. Il y a CHF 50.- de frais de tenue de compte bancaire.
8. Le client Pepito, qui nous devait CHF 2'000.- (tva 8% comprise) fait faillite, nous considérons sa créance comme perdue.
9. Nous récupérons CHF 340.- d’IA sur notre compte bancaire.
10. Un salaire de CHF 1'000.- est payé par virement postal, pour le stagiaire Pavel,
11. Nous encaissons CHF 10'000.- de loyers par virement bancaire
12. Nous vendons des marchandises, pour CHF 40'000.-, HT, tva à 8%, à crédit.
13. Une facture comptabilisée de téléphone de CHF 600.- HT (tva à 8%), est payée par virement postal.
14. Les clients paient leur marchandise (num. 12), en bénéficiant d’un escompte de 2%, par virement postal.
15. Nous payons en liquide des frais de transports pour l’achat de la machine, CHF 216.-, tva 8% comprise
16. Nous vendons de la marchandise pour CHF 900.- (ht, tva à 8%), en espèces. Ce prix prend en compte un rabais de 10%.
17. Le propriétaire diminue son apport dans l’entreprise en retirant CHF 10'000.- du compte bancaire.
18. Une facture non comptabilisée de CHF 1'900.- pour l’entretien de l’immeuble hors exploitation (montant HT, tva à 8%) est payée en espèces.
19. Nous versons CHF 1'000.- sur le compte postal.
20. Le propriétaire paie de sa poche CHF 40'000.- pour diminuer la dette bancaire.

Ecritures de fin d’année

1. Nous amortissons nos machines sur 5 ans, le prix d’achat des machines en stock le 1er janvier était de 30'000.-
2. Nous recevons un intérêt sur notre compte bancaire de CHF 220.-, brut.
3. Les véhicules, qui ont été achetés début 2015, sont amortis.
4. La provision (ducroire) doit être ajustée pour correspondre aux règles fiscales (tous nos clients sont domiciliés en Suisse.
5. Le stock de marchandise en fin d’année vaut CHF 2'000.- (valeur HT, tva à 8%)
6. L’immeuble d’investissement, acheté début 2015 et amorti sur 50 ans, est amorti.
7. Le propriétaire comptabilise une rémunération de 1% de son capital (prendre le capital en début de période pour simplifier) et un salaire de CHF 5'000.- par mois.
8. Clôturer la TVA.